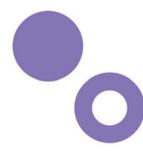


MonFutur : votre cybermarché
d'avantages sociaux des retraités

Un aperçu

 **MonFutur**
par LifeWorks



Vous n'avez plus d'avantages sociaux au travail? Que faire?

Le départ à la retraite est un passage important dans votre vie et une occasion d'ouvrir vos horizons. Ne laissez pas des dépenses imprévues ou le coût des soins de santé vous empêcher de réaliser vos rêves.

MonFutur, un cybermarché d'assurance conçu spécialement pour les retraités, peut vous venir en aide. Il vient remplacer vos avantages sociaux au travail en vous offrant des produits d'assurance personnalisés et abordables afin :

- de vous protéger, vous et votre famille, des coûts élevés des produits et des services médicaux qui ne sont pas couverts par le régime d'assurance maladie de votre province, comme certains médicaments sur ordonnance, certains traitements médicaux et plus encore;
- de protéger votre portefeuille des événements imprévisibles qui pourraient perturber votre plan de retraite.

MonFutur vous aide à naviguer parmi les différents régimes offerts par les assureurs et à choisir celui qui convient le mieux à vos besoins. Lorsque vous aurez fait votre choix, vous pourrez souscrire vos protections en ligne.

MonFutur est offert par Solutions Mieux-être LifeWorks, le plus important administrateur de régimes de retraite et d'assurance collective du Canada. Pour en savoir plus sur Solutions Mieux-être LifeWorks, visitez le site www.lifeworks.com/fr.

Pourquoi l'assurance est-elle importante?

Puisque vous êtes retraité, vous ne bénéficiez probablement plus des avantages sociaux offerts par votre employeur. Mais la vie continue et vous avez encore des dépenses à prévoir pour votre santé; de plus, ces dépenses augmentent normalement avec l'âge. Il vous reste peut-être quelques dettes à régler et, comme beaucoup de retraités, vous planifiez probablement de visiter votre pays ou de voyager à l'étranger. Si vous étiez alors touché par un accident ou une maladie, les conséquences financières pourraient être désastreuses.

Une protection d'assurance adéquate peut vous aider à atténuer les coûts tout en vous protégeant, vous et votre famille, contre les imprévus.

**Occupez-vous de vos assurances maintenant,
et vous aurez moins de soucis à la retraite!**

Des régimes qui prennent soin de vous

Protections offertes par les régimes de soins de santé :

- médicaments sur ordonnance;
- soins de la vue;
- appareils auditifs;
- thérapeutes agréés et spécialistes;
- hospitalisation dans une chambre à un ou à deux lits;
- services d'ambulance;
- équipement médical et fournitures;
- soins infirmiers privés.

Santé À la retraite, vous voudrez être à l'abri du coût élevé des soins de santé. Mais quelle protection sera suffisante? Qu'est-ce qu'une franchise? Ou une coassurance? MonFutur vous aidera à vous retrouver dans ce jargon et à choisir le régime qui vous conviendra.

Voyage Prévoyez-vous voyager à la retraite? N'oubliez pas que l'assurance maladie de votre province n'offre qu'une protection médicale d'urgence limitée lorsque vous êtes à l'étranger. Obtenez maintenant la protection que vous désirez et profitez de votre voyage l'esprit en paix.

Soins dentaires Un régime de soins dentaires rembourse une partie des examens réguliers, des nettoyages et des obturations pour vous et vos enfants. Si vous le désirez, MonFutur trouvera également un régime qui vous aidera à payer les dépenses importantes comme les couronnes, les prothèses et les ponts.

Maladies graves Une assurance maladies graves peut vous protéger, ainsi que votre famille, des difficultés financières résultant d'une maladie susceptible de changer le cours de votre vie. Malheureusement, il peut être difficile de se retrouver dans les détails des protections. MonFutur vous aidera à les comprendre et à savoir ce qui est couvert, ainsi qu'à choisir le régime qui vous convient.

Assurance vie Être prévoyant est l'un des plus beaux cadeaux que vous pouvez faire aux personnes que vous aimez. MonFutur vous offre à la fois une assurance vie et une assurance décès et mutilation accidentels (DMA). Cette dernière peut atténuer les contraintes financières liées à une blessure grave ou à un décès résultant d'un accident. Vous aurez l'esprit en paix, sachant que vous avez assuré la sécurité financière de votre famille.

Pensez à ce qui suit.

Au Canada, votre régime d'assurance maladie provincial couvre certains services médicaux, mais pas tous. Dans certaines provinces, l'assurance médicaments ne vous protège qu'à partir de 65 ans. Même à cet âge, les régimes provinciaux ne couvrent que certains médicaments, ce qui crée de sérieuses lacunes dans votre protection. La plupart des régimes provinciaux ne couvrent ni les soins dentaires ni les soins de la vue, et dans bien des cas, les honoraires des chiropraticiens, des physiothérapeutes et d'autres professionnels de la santé ne sont pas non plus remboursés. En outre, les remboursements sont considérablement limités lorsqu'il s'agit d'une protection médicale d'urgence à l'étranger.

En matière d'assurance vie, vous pourriez avoir de la difficulté à obtenir la protection que vous désirez en raison de votre âge et de votre état de santé, laissant ainsi votre famille exposée aux frais funéraires et au remboursement de vos dettes, advenant votre décès. Une assurance vie peut également se révéler importante si vous voulez laisser un coussin financier à votre conjoint, ou à vos enfants et petits-enfants.

Voici comment MonFutur peut vous aider

Dites simplement
à MonFutur
ce qui compte
pour vous.

Je vais vous poser quelques questions afin de vous guider vers les régimes d'assurance appropriés.

1 ASPECTS CIBLÉS

Lequel des aspects suivants désirez-vous cibler? [Continuer](#)

- Demeurer en santé
- Me protéger en cas de maladie
- Assurer ma sécurité financière
- Assurer la sécurité financière de ma famille
- Voyager sans souci

MonFutur
recommande
les produits
d'assurance
adaptés à vos
besoins.

Afficher les régimes de soins médicaux

Aidez-moi à choisir

QUI EST LA PERSONNE ASSURÉE?
Moi-même

MÉDICAMENTS SUR ORDONNANCE
Une combinaison des deux

SPECIALISTES PARAMÉDICAUX
Plus de 10 visites

ACTIVITÉ PHYSIQUE MÉDIÈRE
Non

MALADIES CHRONIQUES
Oui

PROPRIÉTÉ DU RÉGIME
La plupart des protections

Soins médicaux

Essentiel Amélioré **Complet**

87 % des personnes dont le profil ressemble au vôtre choisissent un régime de ce niveau.

Les régimes de soins médicaux complets conviennent aux personnes qui désirent la meilleure protection disponible tout en courant le moins de risques financiers possible. Vous payez une prime mensuelle plus élevée en échange d'une protection plus complète.

AFFICHER LA PROTECTION POUR
Moi-même Modifier les personnes à charge

Assureur 1	Assureur 2	Assureur 3
RÉGIME DE SOINS MÉDICAUX COMPLET 122,71 \$/mois	RÉGIME DE SOINS MÉDICAUX COMPLET 137,27 \$/mois	RÉGIME DE SOINS MÉDICAUX COMPLET 161,10 \$/mois
COMPREND 80% 70% 4 000 \$ 80% S.O. Afficher les options de soins dentaires et d'assurance voyage	COMPREND 80% 80% 5 000 \$ 100% S.O. Afficher les options de soins dentaires et d'assurance voyage	COMPREND 90% 100% 5 000 \$ 100% S.O. Afficher les options de soins dentaires et d'assurance voyage

MonFutur
vous aide à choisir
le régime qui
vous convient.

Comparaison entre les régimes	Assureur 1	Assureur 2	Assureur 3
	Complet 122,71 \$/mois Ajouter	Complet 137,27 \$/mois Ajouter	Complet 161,10 \$/mois Ajouter
 Médicaments sur ordonnance Le niveau auquel une dépense admissible est remboursée au participant Plus d'info	COASSURANCE 80%	COASSURANCE 80%	COASSURANCE 90%
Maximum annuel des médicaments sur ordonnance Montant maximal des prestations payables par année civile Plus d'info	5 000 \$	10 000 \$	25 000 \$

MonFutur offre une méthode simple et économique de souscrire des assurances

Trouver une assurance peut parfois se révéler difficile, car les explications peuvent être déroutantes et les choix trop nombreux.

Voici comment MonFutur vous simplifie la tâche :

- il vous permet d'examiner les produits en ligne avec votre ordinateur, votre tablette et même votre téléphone;
- il vous guide dans le processus de sélection en utilisant un langage compréhensible;
- il vous présente des options personnalisées qui correspondent à vos besoins, votre mode de vie et votre budget;
- il vous permet de comparer une vaste gamme de régimes d'assurance pour soins médicaux, soins dentaires, voyage, maladies graves, vie et DMA offerts par divers assureurs, à des prix concurrentiels;
- il vous fournit des conseils et des outils conviviaux pour vous aider à choisir le régime qui vous convient;
- il offre des modes de paiement simples et la tenue de dossier en ligne;
- si vous êtes en bonne santé au moment de votre adhésion, vous pourriez avoir droit à des tarifs réduits après avoir répondu à un questionnaire d'assurabilité.

Et puisque votre employeur a choisi MonFutur, vous pouvez l'utiliser en toute confiance.

MonFutur vous donne accès à...

Des assureurs reconnus

Les protections offertes par l'entremise de MonFutur sont fournies par des compagnies d'assurance canadiennes reconnues, les mêmes compagnies qui fournissent les programmes d'assurance collective des plus importants employeurs du pays. Visitez MonFutur pour en apprendre davantage.

Un guichet unique

Grâce à MonFutur, vous accédez facilement à votre historique de protections et de paiements, aux données sur la facturation, les personnes à charge et les bénéficiaires, et à des formulaires téléchargeables, le tout dans la même page. MonFutur est votre centre d'information pour tous les produits d'assurance, même si vous choisissez des produits provenant de plusieurs assureurs.

Adhérez dès aujourd'hui

Plus vous adhérez tôt, mieux c'est. Votre code d'accès est valide pendant 60 jours après votre départ à la retraite. Si vous adhérez au cours de cette période, vous pourrez choisir des produits d'assurance sans devoir fournir de preuve d'assurabilité. Si vous attendez que la période de 60 jours soit écoulée, vous devrez répondre à un questionnaire médical et, selon vos résultats, la protection pourrait vous être refusée.

N'attendez pas d'être à la retraite pour adhérer. Inscrivez-vous aujourd'hui même et vos protections entreront en vigueur le jour de votre départ à la retraite!

- 1 Visitez MonFutur à monfuturassurance.ca et entrez le code d'accès que vous a transmis votre Association.
- 2 Répondez à quelques questions afin que MonFutur vous connaisse mieux.
- 3 MonFutur vous recommandera des produits d'assurance adaptés aux besoins que vous jugez importants. Vous pourrez voir côte à côte les régimes offerts par plusieurs assureurs afin de pouvoir en comparer facilement les caractéristiques et les coûts.
- 4 Choisissez le régime qui convient à votre budget et à vos besoins.
- 5 Faites votre paiement.

Des questions?

Appelez l'expert MonFutur de Solutions Mieux-être LifeWorks :

 1 844 336-3130, du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h, HE

 monfutur@info.lifeworks.com ou
rbi_pilot_insurance@hubinternational.com